

Image not found or type unknown



Héritage avec droit de succession et patrimoine

Par **Dedel26**, le **17/02/2015** à **15:27**

Bonjour, ma grand mère est décédée en 2014, et comme mon père est décédé, c'est donc mes 2 frères et moi ainsi que mon oncle et mes 2 tantes qui allons toucher l'héritage de ma grand mère, mais vu qu'il reste peu sur le compte de ma grand mère je doute vraiment sur la sincérité de mon oncle et qu'il a bien profité depuis toute cette année que ma grand mère était atteinte de la maladie d'Alzheimer. Ma question est : est-ce que je peux me retourner vers le notaire pour avoir accès au dossier ? merci